

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 46 (2019)
Heft: 1

Artikel: Le nom d'un célèbre faussaire pour de vrais billets de banque
Autor: Lettau, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le nom d'un célèbre faussaire pour de vrais billets de banque

Pour ceux qui ont commis une infraction au code de la route, le sentiment doit être grisant: à Sion, capitale du Valais, ils peuvent payer leur amende en francs, mais aussi en farinets, une monnaie locale portant le nom du plus célèbre faux-monnayeur de Suisse.



La monnaie complémentaire valaisanne existe en billets de 1, 2, 5, 10, 13, 20, 50 et 100 farinets. Photo: Keystone

MARC LETTAU

Le temps est peut-être venu de dépoussiérer l'image des Suisses et de leur relation à l'argent. La confiance dans le franc suisse est intacte, cela ne fait aucun doute. Mais en Valais, par exemple, une monnaie complémentaire circule en plus du franc depuis un peu plus d'un an: le farinet. À l'automne dernier, Sion, la capitale du canton, lui a donné ses lettres de noblesse, décidant en effet que les services administratifs pourraient désormais aussi être payés en farinets. Aujourd'hui, même la police accepte les farinets. Le taux de change utilisé simplifie les choses: un farinet vaut un franc.

Il faut connaître l'origine de l'appellation de la monnaie valaisanne pour pouvoir goûter tout le sel de la

décision des autorités cantonales. Le farinet a été baptisé du nom de Joseph-Samuel Farinet (1845–1880), bête noire des pouvoirs publics, contrebandier et faux-monnayeur. Traqué jadis par les autorités et la police, c'est le plus célèbre faussaire de Suisse et une légende en Valais. Son patronyme ne représente donc ni la loi, ni l'ordre, ni le respect de l'action publique. Par quel miracle des billets de banque – acceptés par l'administration – portent-ils donc justement l'effigie de Farinet aujourd'hui?

David Crettenand est l'un des pères de la monnaie valaisanne. À ses yeux, ce nom exprime le fort ancrage local de la monnaie: «Tout le monde connaît Farinet.» Mais le nom choisi soulève aussi un débat sur ce qu'est la «vraie monnaie». En effet, les pièces fa-

brisées par le faussaire étaient restées en circulation après sa mort brutale, ni la Confédération ni le canton ne se sentant responsable du retrait des énormes quantités de fausses pièces. Comme Crettenand nous le rappelle: «Les fausses pièces étaient alors utilisées au même titre que la vraie monnaie pour la seule et bonne raison que les gens les considéraient comme telle et avaient confiance en leur valeur.»

La monnaie complémentaire valaisanne n'a néanmoins pas vu le jour dans le but de rendre hommage au défunt faussaire. Il s'agit bien plus de renforcer l'économie et la communauté régionales, déclare Crettenand. La monnaie locale pousse les commerçants valaisans à former un réseau avec les producteurs de la région et à se tourner encore davantage vers les consommateurs locaux. «Les chances de survie du commerce de proximité sont plus faibles sans monnaie complémentaire et sans nouveau réseau», martèle-t-il. Le farinet serait donc la réponse optimiste à la question de savoir à quoi pourrait ressembler une vie économique et sociale durable en ces temps de mondialisation: un circuit monétaire restreint et complémentaire profitant à tous ceux qui y prennent part. On ne peut se procurer des farinets qu'en Valais. Et on ne peut dépenser des farinets qu'en Valais.

L'aura du légendaire faussaire donne sans aucun doute à cette monnaie propre une dimension affective et facétieuse. Ainsi les farinets doivent-ils être dotés d'éléments de sécurité afin d'en empêcher la contrefaçon et

L'éponyme de la monnaie: la monnaie doit son nom au faussaire et contrebandier Joseph-Samuel Farinet (1845–1880).



d'éviter au canton d'être inondé par une deuxième vague de fausse monnaie à la Farinet.

Comparée à la masse monétaire suisse, la quantité de farinets en circulation est marginale. Toutefois le farinet est représentatif des nombreuses monnaies alternatives qui fleurissent en Suisse. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs très prisées. Le parfait exemple est celui de la Caisse suisse de voyage, dont la monnaie, les chèques REKA, représente environ 600 millions, avec une tendance à la hausse. Mais le plus grand réseau de monnaie parallèle est celui de la banque WIR, qui compte 45 000 entreprises et réalise 1,3 milliard de chiffre d'affaires, même si la tendance est à la baisse. En comparaison, le farinet du Valais, le léman de Genève, le bonobo de Berne, le netzbon de Bâle, l'eulachtaler de Winterthur et le dragon de Fribourg sont

des phénomènes exotiques et parfois aussi de courte durée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le gardien de la monnaie nationale ne s'émeut pas davantage face à ces monnaies. Évidemment, la plus importante instance de contrôle, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), garde aussi un œil sur le marché monétaire alternatif. Les experts financiers estiment que le risque – en termes de blanchiment d'argent par exemple – est toutefois minime au regard du volume très réduit de ces monnaies. Les émetteurs de monnaie parallèle sont d'ailleurs largement exemptés des obligations imposées par la loi sur le blanchiment d'argent pour autant qu'ils parviennent à maintenir les volumes au-dessous des seuils fixés.

La tendance aux monnaies alternatives ne se limite d'ailleurs pas à la Suisse. Depuis la crise financière, un

nombre croissant de monnaies parallèles et complémentaires a vu le jour dans le monde.

Le roi des pièces de 20 centimes

En Bas-Valais, Joseph-Samuel Farinet (1845-1880) était déjà une légende de son vivant. Contrebandier et faux-monnayeur, il falsifia sans vergogne les pièces de 20 centimes qui, en milieu rural, suscitaient moins la défiance que le papier-monnaie de la banque cantonale ébranlée par la crise. Farinet poursuivit donc sa «petite entreprise» pendant des années sans être inquiété. Le Conseil fédéral finit par ordonner son arrestation lorsqu'un tiers des pièces en circulation se révélèrent être de sa fabrication. Traqué par les gendarmes, il mourut à Saillon en 1880 dans des circonstances mystérieuses, ce qui contribua à son mythe.

Farinet est depuis longtemps une source d'inspiration pour les artistes. Charles Ferdinand Ramuz lui rendit un hommage littéraire avec son roman «Farinet ou la fausse monnaie» (1932), Max Haufler un hommage cinématographique avec son film «Farinet ou l'or dans la montagne» (1936). Willi Wottreng écrivit sur lui un ouvrage factuel en 2008 que Markus Keller mit en scène pour le théâtre sous le titre de «Farinet der Falschmünzer».

(MUL)

«REVUE SUISSE» – L'APPLICATION EN TROIS CLICS!

Lisez gratuitement la «Revue Suisse» sous forme d'application!
Rien de plus simple:

1. Ouvrez le Store sur votre smartphone ou votre tablette.
2. Saisissez le terme de recherche «Revue Suisse».
3. Tapez sur Installer – le tour est joué!



SWISS
REVIEW